

ATELIERS 9 (Session 1) COVID ET CREATIVITE

Souffrance des soignants : la nécessaire créativité des CUMP à l'épreuve du COVID-19

Mots clés

Soignants, crise COVID-19, CUMP, stress post-traumatique

Auteurs

Dominique LEMOINE BERNINI, Mélanie
GUAGENTI

Organisme

Cellule d'urgence médico-psychologiques (CUMP
13)

Résumé

Dès l'émergence de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la mise en tension du système de soins et le risque inhérent de souffrance psychique des soignants ont été mis en lumière. A l'échelon national, une des stratégies préventives a été de mobiliser les cellules d'urgences médico-psychologiques (CUMP) afin de déployer de façon inédite une activité de soutien psychologique dédiée spécifiquement à la population soignante.

Des stratégies de prévention et de repérage du personnel en souffrance ont été préconisées par la Haute Autorité de Santé (HAS) en mai 2020, mettant en exergue le rôle pivot des CUMP. Ainsi, dès le mois d'avril 2020, les CUMP ont proposé un dispositif téléphonique national de prise en charge des soignants et ont assuré un soutien psychologique proactif en allant rencontrer directement les professionnels de santé dans leur service.

Les données de littérature suggèrent la nécessité de prioriser et de maintenir pendant et à l'issue de la pandémie COVID-19, des mesures psychosociales, sur le lieu de travail. Les preuves actuelles recommandent de renforcer le soutien social, en particulier le soutien par les pairs, ainsi que la formation des soignants sur des compétences d'auto-soins psychologiques pour développer leur résilience, réduire l'ESPT et améliorer leur bien-être ainsi que leur qualité de vie.

Nous proposons un retour d'expérience sur l'aller vers de la CUMP 13 durant les 2e et 3e vagues du COVID, synthétisant une publication d'un dossier thématique sur la qualité de vie au travail publié dans la revue SOINS en novembre 2021.

Adresse

APHM Pôle Centre la Conception
13006 Marseille

Contact

dominique.lemoine@ap-hm.fr
melanie.guagenti@ch-bastia.fr

Évaluation de la dépression sévère en rapport avec le psychotraumatisme dans le contexte de la COVID-19 chez les patients suivis en psychiatrie dans le département de l'Eure

Mots clés

COVID-19, dépression, état de stress post-traumatique, insomnie, santé mentale

Auteurs

Dr Muaweah ALSALEH, Dr Tarik MAZOUZI

Organisme

EMPP-RESPIRE-PASS PSY

Résumé

Depuis le début de la COVID-19, les interruptions des soins psychiatriques sont fréquentes dans le cadre du fonctionnement habituel du système de soins psychiatriques. Ils entraînent un grand nombre de conséquences négatives pour les personnes souffrant de troubles psychologiques (comportement suicidaire, manque d'accès aux soins médicaux, isolement, etc.). De plus, les mesures de confinement sont également associées à des symptômes dépressifs, anxieux et compulsifs qui peuvent favoriser la récurrence de troubles psychologiques.

Les périodes des confinements et des couvre-feux consécutives à la COVID-19 ont eu des conséquences majeures sur l'état de santé des patients, notamment des personnes en situation de précarité. La littérature émergente sur la COVID-19 montre que le stress et l'anxiété auxquels sont confrontés les Français sont associés à une morbidité psychologique accrue. Les plaintes d'insomnie chez les Français ont triplé avec la COVID-19.

Dès les premiers stades de la COVID-19, certains patients développent un stress post-traumatique similaire à un choc "post-attentat". La COVID-19 laisse de nombreux traumatismes chez les patients touchés par la maladie mentale.

Des patients ayant présenté des symptômes de COVID-19 ont des séquelles psychologiques comme des troubles anxieux chroniques, un état de stress post-traumatique et une pathologie dépressive. Pourtant, plusieurs mois /années plus tard, nous en savons encore peu sur les conséquences du COVID-19 sur la santé mentale (ses séquelles psychiatriques) et la sensibilité des patients atteints de maladie mentale au COVID-19 (ses antécédents psychiatriques).

Il est très important de reconnaître l'impact psychologique de cette menace sur les patients. L'objectif de notre étude actuelle (Avis favorable du CPP Ile-de-France II : le 11-04-2022) est d'évaluer le niveau de la détresse psychologique et la prévalence des troubles psychiatriques liés à la COVID-19 dans le cadre du suivi des patients en psychiatrie au sein de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité dans le département de l'Eure.

Adresse

Nouvel Hôpital de Navarre
62 route de Conches - CS 32204 - 27022 Evreux
Cédex

Contact

moaouiya87@yahoo.com
tarik.mazouzi@nh-navarre.fr